

# Hommes-femmes : l'inégalité au quotidien...

### LES FEMMES ONT DES DROITS !

Les États-parties prennent les mesures appropriées pour :

- modifier les schémas et modèles de comportement socioculturel de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou de l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes.
- Faire en sorte que l'éducation familiale contribue à faire bien comprendre que la maternité est une fonction sociale et à faire reconnaître la responsabilité commune de l'homme et de la femme dans le soin d'élever leurs enfants et d'assurer leur développement, étant entendu que l'intérêt des enfants est la condition primordiale dans tous les cas.

Article 5 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979

A tout moment, des femmes risquent la mort en luttant pour la défense de leurs droits. **La mission d'Amnesty est de veiller à ce que les droits des femmes soient respectés au même titre que ceux des hommes.**

Chaque jour, des femmes perdent la vie uniquement parce qu'elles sont des femmes ; les violences physiques et sexuelles à l'encontre des femmes sont utilisées pour terroriser et avilir. Les coupables bénéficient très souvent de l'impunité et ne sont ni poursuivis, ni jugés ; dans les pays en guerre, le corps des femmes est couramment considéré comme une part du butin ; chaque année, plus de 2 millions de fillettes sont victimes de mutilations génitales ; plus de 80 % des réfugiés dans le monde sont des femmes et des enfants.

Doc. 1 - Lorane Derriancourt en 2003 a remporté pour la ville de Nanterre, dans la discipline de l'escalade, les titres de championne senior départementale, vice-championne senior régionale, vice-championne senior inter-régions



### HASSIBA BOULMEKA

athlète algérienne, médaillée d'or du 1500 m aux Jeux de Séoul (1988) et de Barcelone (1992)



© DROITS RÉSERVÉS

Après sa victoire aux championnats du monde de Tokyo en 1991, elle devient la cible des islamistes. Dans les mosquées, on prêche contre elle, que l'on stigmatise comme la honte de l'Islam. Elle est même menacée de mort parce qu'elle « s'exhibe » en short sur les stades et ne porte pas le voile.

### FATIMA



© DROITS RÉSERVÉS

Fatima est marocaine, et a eu un enfant hors mariage. Le statut de la femme au Maroc ne permet pas à cet enfant hors mariage de bénéficier d'un état civil, puisque relevant de la seule garde de sa mère.

### TOUCH SUNNICH



© DROITS RÉSERVÉS

24 ans, chanteuse cambodgienne très populaire auprès de la jeunesse locale a été victime d'une tentative d'assassinat le 21 octobre 2003. Cette jeune femme paie lourdement son combat politique aux côtés des opposants au régime.

# ... ELLES NE PEUVENT

## Définitions

- **Discrimination à l'égard des femmes** : toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine.

Article 1, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, entrée en vigueur en 1981

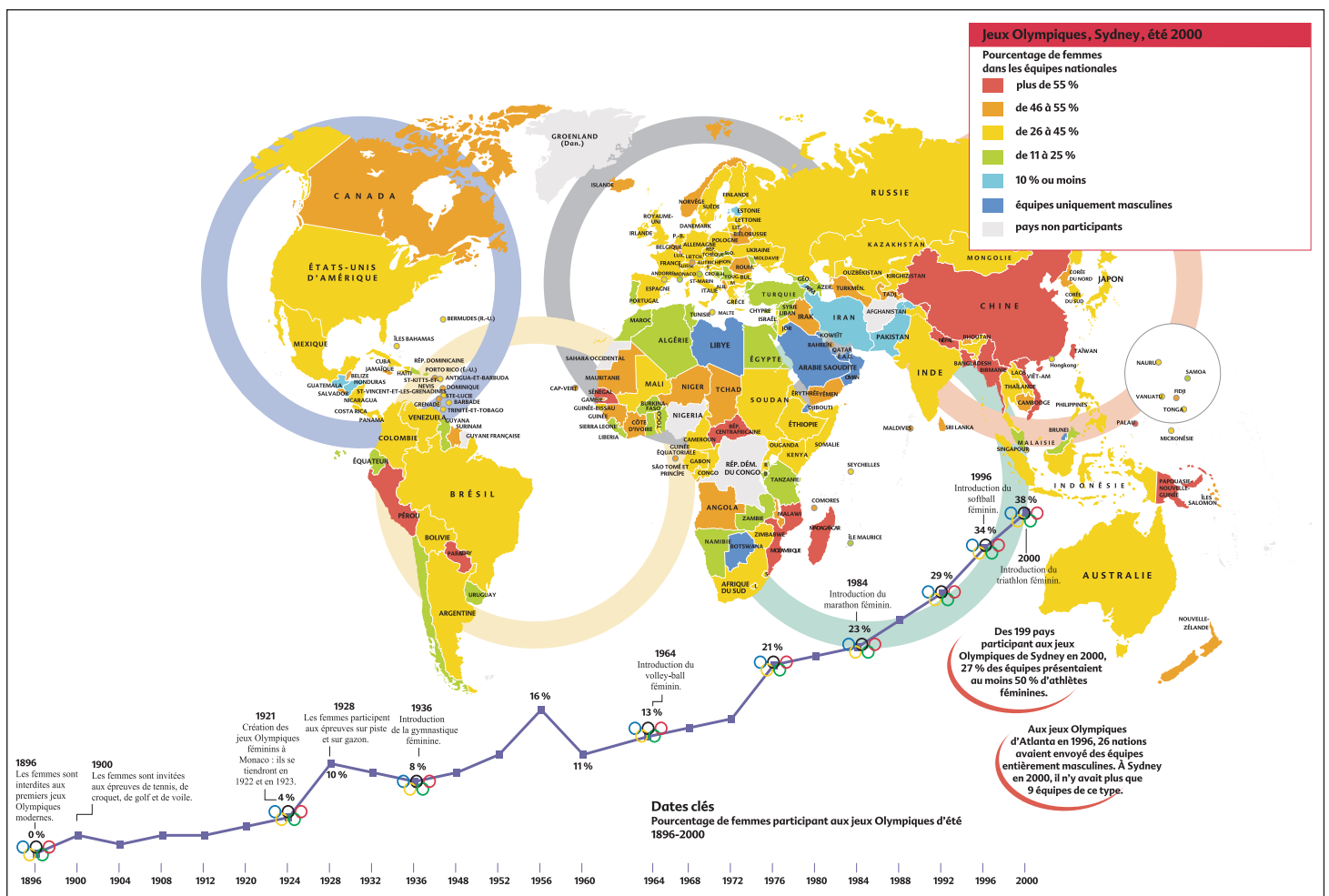
- **Féminisme** : doctrine qui préconise l'extension des droits, du rôle des femmes dans la société.
- **Sexisme** : terme employé [...] pour désigner la situation dominante occupée par les hommes dans une société.

Extraits du Larousse, 1998

## Les Chiffres 2001-2002

Quelques chiffres de la représentation des femmes dans le monde sportif en France (chiffres du Colloque Euroméditerranéen 2000) :

- 22 % de femmes élues au sein des comités sportifs départementaux,
- 22,5 % de femmes élues au sein des comités sportifs régionaux,
- 22 % de femmes élues au sein des comités directeurs des fédérations sportives nationales,
- 4 femmes Présidents au sein des 87 fédérations sportives françaises.



« Les sportives » - Atlas des femmes dans le monde, la réalité de leurs conditions de vie, Joni Seager, Editions Autrement, Le Mémorial de Caen, 2003 - www.autrement.com

### Des clés pour les recherches

**Des MOTS à entrer dans votre moteur de recherche ou à chercher en bibliothèque**

*Concernant les femmes et/ou le sport :*

- Parité, mariage forcé, dot, polygamie, répudiation, divorce, crime d'honneur, enfermement, autorisation du mari, esclavage moderne, honneur d'une famille, violence faite aux femmes, féminisme, droit de vote.
- Internationalisme, sport de haut niveau, sport de masse, engagement, entraînement, nationalisme.

**Des THÈMES de réflexion :**

Le 8 mars est la journée internationale des femmes. Pourquoi a-t-on choisi cette date ?

*Sur le statut juridique des femmes :*

- Le principe d'égalité entre les sexes est-il appliqué ? Dans quels pays ?
- Dans certains pays, qui a le droit de répudiation au sein du foyer ? Vous pouvez faire une recherche sur les pays qui n'appliquent pas l'article 16 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.
- Des pays comme le Koweït n'ont toujours pas accordé le droit de vote aux femmes. En Algérie, les femmes ont le droit de vote mais dans les faits, ce sont souvent les maris qui votent par procuration pour leur femme. Le droit de vote a-t-il été accordé aux femmes dans de nombreux pays ?

#### Les femmes dans l'histoire des Jeux Olympiques

Au cours de l'Histoire, le sport a souvent représenté un enjeu politique et culturel.

**Certains pays** refusent de laisser des femmes participer à des compétitions, qu'elles soient nationales ou internationales, au nom de la tradition. D'autres au contraire, favorisent cette participation qui leur sert de vitrine propagandiste.

Ainsi, **en 1912**, les nageuses australiennes Fanny Durack et Wilhelmine Wylie sont autorisées à participer aux jeux de Stockholm sous l'autorité de chaperons, afin que la morale ne soit pas offensée.

**Au Maroc**, l'exploit des sportives a représenté un moteur pour l'émancipation des femmes. En 1984, aux Jeux de Los Angeles, la Marocaine Nauwal remporte le 400 mètres haies. A son retour au Maroc, elle est acclamée par des hordes féminines dans les rues de Casablanca, et le Roi Hassan II lui offre une villa. Elle est nommée Secrétaire d'État aux sports.

**En 1991**, l'Algérienne Hassiba Boulmerka remporte le titre de championne du monde du 1500 mètres. Elle est elle aussi acclamée à son retour à Alger par une foule de femmes en délire, qui la considèrent comme une héroïne. Elle portera ensuite le drapeau de l'Algérie aux Jeux d'Atlanta en 1996.

Les femmes autochtones ont, elles aussi, trouvé dans le sport un moyen de clamer leurs revendications.

Ce droit est-il une réalité dans tous les pays qui l'ont accordé ?

*Sur l'égalité dans le travail :*

- A travail égal, les femmes perçoivent-elles le même salaire que les hommes comme le prévoit l'article 23.1 de la DUDH ? Vous pouvez rapporter cette réflexion au domaine sportif.
- Le chômage les frappe-t-il de la même façon ?

*Sur le sport dans les médias :*

- Les journalistes commentent-ils de la même façon les résultats sportifs d'une femme et d'un homme ? Par exemple, en Belgique, 95% du volume d'articles de presse sur le sport sont consacrés aux hommes. Vous pouvez faire une étude de ce type sur les pratiques journalistiques françaises.

*Sur la tenue sportive :*

- En août 2003, par souci de « décence », une coureuse afghane participe aux 100 m lors des championnats du monde d'athlétisme de Paris, en survêtements, aux côtés des autres coureuses vêtues de shorts.
- Dans les années 1990, un théologien égyptien représentant la plus haute autorité religieuse de l'Université d'El Azhar se montre scandalisé par les images télévisées d'une nageuse, et appelle les femmes à ne plus faire de sport « en petite tenue ».
- A Strasbourg, Lille, Sarcelles, les femmes juives et musulmanes ont obtenu des créneaux horaires dans les piscines municipales pour pouvoir se baigner loin du regard des hommes.

*La place des femmes et l'Islam :*

Alors qu'en Tunisie ou en Turquie, les élèves (filles et garçons) reçoivent un enseignement obligatoire d'EPS depuis l'école primaire jusqu'à la terminale, les députés algériens dans les années 1990 ont tenté, au nom de l'Islam, d'interdire le sport féminin à l'école.

- L'Islam interdit-il le sport aux femmes ?

Il existe depuis quelques années des Jeux islamiques féminins, organisés par les femmes pour les femmes. Ils ont été organisés en Iran, et au Pakistan.

- Pensez-vous qu'il y ait d'autres moyens d'action pour combattre la discrimination ?

*La place des femmes dans l'univers sportif :*

En 1992, aux Jeux de Barcelone, la Chinoise Zhang Shan est médaille d'or au tir en skeet, discipline mixte. Elle bat ainsi deux hommes, un Péruvien et un Italien. A la suite de cet événement, la fédération internationale de Tir décide de diviser les épreuves par sexe.

- Cette décision était-elle justifiée ?
- Qu'est-ce qui peut justifier une séparation des épreuves féminines et masculines ?

**Avertissement : certains mots clés peuvent donner accès à des sites interdits aux mineurs, merci de les vérifier auparavant.**

### Commentez les citations suivantes :

Emile Zola se déclarait « très partisan de tous les exercices physiques qui peuvent contribuer au développement de la femme, à la condition bien entendu qu'elle n'en abuse pas ».

Pierre de Coubertin déclarait : « Le seul véritable héros olympique est, à mes yeux, l'adulte mâle individuel. [...] Quant à la participation des femmes aux jeux, j'y demeure hostile. C'est contre mon gré qu'elles ont été admises à un nombre grandissant d'épreuves ».

# DES AVANCÉES MAIS LE COMBAT CONTINUE

### Avancées internationales

- 1975 : année internationale de la femme.
- 1976-1985 : décennie de la femme.

Les Nations Unies organisent régulièrement des conférences internationales sur les femmes (Mexico en 1975, Copenhague en 1980, Nairobi en 1985, Beijing en 1995, et New York en 2000).

Depuis quelques années, le thème des femmes dans le sport est abordé par diverses instances :

conférence de Brighton organisée en mai 1994 par le British sports council avec l'appui du Comité olympique international donne lieu à la déclaration de Brighton, dont le but est de créer une culture sportive qui facilite et valorise la pleine participation des femmes à tous les aspects du sport.

## Les golfeuses veulent la même considération que leurs confrères

Le golf féminin, grâce à quelques joueuses d'exception, sort peu à peu de l'ombre dans laquelle il avait toujours été cantonné. Mais la parité est une perspective éloignée : les dotations des tournois sont largement inférieures à ce qui se fait chez les hommes et les sponsors sont encore rares

SI ON ne peut affirmer qu'elle jouait elle-même au golf, il est incontestable que Catherine d'Aragon, fille d'Isabelle la Catholique et de Ferdinand d'Aragon, et surtout, en l'occurrence, première épouse de Henri VIII d'Angleterre, est la première femme à avoir écrit sur ce sport. Elle le fit dans une lettre adressée en 1513 au cardinal Wosley, bras droit des époux, pour se réjouir de l'existence de ce sport.

Mais la véritable pionnière du golf féminin fut Marie Stuart, reine d'Ecosse et de France. Dans une lettre datant de 1567, Jacques

été accompagnée de cadets français, de mal jouer ? Toujours est-il que ce sport fut longtemps interdit à la gent féminine. Mais que le mot golf puisse être lu comme le sigle « gentlemen only, ladies forbidden » (réservé aux messieurs, interdit aux dames), cela tient bien sûr du plus pur des hasards.

Le destin tragique de ces deux mairaines explique peut-être que la première compétition féminine n'ait eu lieu qu'en 1811, sur le parcours de Musselburgh, à quelques putts à l'est d'Edimbourg, et que le premier club féminin, The Ladies Golf Club of St Andrews, n'ait été créé qu'en 1867, quelques drives plus haut.

### Clôture à Biarritz

Dernière épreuve du circuit féminin européen, l'Open de Biarritz a lieu du jeudi 25 au samedi 27 septembre, sur le parcours du Phare. Cent vingt-six joueuses, dont six amateurs, doivent participer à cette épreuve dotée de 165 000 €, dont 25 000 pour la gagnante. En l'absence de la tenante du titre, la Suédoise Sophie Gustafson, les meilleures Françaises tenteront de remporter ce qui serait la deuxième victoire tricolore de la saison sur le circuit après le succès de Ludvine Kreutz à l'Open d'Italie, en mai.

Stuart, son demi-frère, se scandalisait du fait qu'elle ait été surprise pratiquant cette activité quelques jours seulement après l'assassinat de son mari, Lord Darnley. Sa faute fut-elle d'avoir tué celui-ci, de n'éprouver aucune pénitence, d'avoir

gagnante, et de 1 200 000 et 180 000 pour le circuit américain ; ces chiffres se montent, pour les hommes, à 2 000 000 et 300 000 sur le tour européen masculin et 4 500 000 et 800 000 aux Etats-Unis. Un abîme sépare donc également le golf féminin américain de son homologue européen, qui éprouve les pires difficultés à mettre sur pied un calendrier digne de ce nom, certains tournois disparaissant faute de sponsors.

### L'INTÉRÊT DES SPONSORS

Les Européennes se tournent donc logiquement vers le circuit américain. Première de l'ordre du mérite européen en 2002, l'Espagnole Paula Martí n'aurait occupé, avec ses 222 000 € de gains, que le 40<sup>e</sup> rang du classement américain, dont les cinq premières dépassaient le million de dollars. Malheureusement pour elle et quelques autres, ce sont ceux des hommes. Depuis 1997, les Français n'ont remporté que trois tournois – grâce à Thomas Levett et Grégory Havret – alors que les Marie-Laure de Lorenzi, Patricia Meunier-Lebouc, Sandrine Mendiburu, Karine Icher et Ludvine Kreutz en sont à treize victoires. Leurs exploits passent pourtant quasi inaperçus des médias comme du public.

### UNE GRANDE ÉLÉGANCE

Pourtant, si les femmes sont capables d'une grande élégance dans la pratique de leur sport, la qualité de leur jeu s'améliore également continuellement, en précision comme en puissance, au point que l'on n'hésite plus à le comparer à celui des hommes. Ainsi assiste-t-on depuis peu à des expériences qui semblent appelées à se répéter : Annika Sorenstam a

ques autres, leurs tentatives se soldent souvent par des échecs : le niveau de jeu n'est pas non plus le même de l'autre côté de l'Atlantique.

Seules quelques golfeuses d'exception réussissent à représenter dignement le Vieux Continent, telles la Suédoise Annika Sorenstam, numéro un mondiale incontestée depuis trois ans, ou la Française Patricia Meunier-Lebouc. Conséquence de leurs succès, les occasions de les voir évoluer en Europe se font rares, ce qui ne favorise pas l'intérêt des sponsors.

Avec trois tournois comptant pour le circuit européen, l'Open de France d'Arras, l'Evian Masters et le Biarritz Ladies Classic, qui débute jeudi 25 septembre, la France n'est pas la moins bien lotie. D'autant que les succès de ses représentantes à l'échelle internationale sont bien plus impressionnants : l'exemple en participant à une épreuve du circuit masculin américain, en juin 2003.

Elle a été imitée par l'Américaine Suzy Whaley, en juillet, puis par la très jeune Américaine Michelle Wie, 13 ans, qui s'est alignée en août sur un tournoi du circuit canadien, puis, la semaine dernière, sur une compétition du Nationwide Tour, la deuxième division américaine. Aucune des trois n'a réussi à franchir le cut (qualification des meilleurs après deux parcours) de ces tournois masculins, mais elles ont impressionné autant leurs concurrents que les spectateurs. En Europe, ces derniers devront patienter avant d'assister à de tels spectacles : les instances du circuit européen masculin s'y opposent de toute la force d'un veto catégorique.

Jean-Louis Aragon

### Pour en savoir plus :

#### Bibliographie :

- Atlas des femmes dans le monde, la réalité de leurs conditions de vie, Joni Seager, Ed. Autrement, Le mémorial de Caen, 2003
- Nakusha, l'indésirable, Laurence Binet, Ed. Syros, 1997
- Visages volés, avoir 20 ans à Kaboul, Latifa, Ed. Carrières, 2001
- Femmes et sport dans les pays méditerranéens, Actes du Colloque Euro Méditerranéen (23-25 nov. 2000), Ed. Association Femmes, Sport, Cultures, Méditerranée (Antibes).
- La grande histoire des Jeux Olympiques, H. Charpentier, E. Boissonnade, Ed. France Empire

#### Documents Amnesty International :

- Dossier femmes, ref. 720 020

#### Sites internet :

- Site d'Amnesty International section française : [www.amnesty.asso.fr](http://www.amnesty.asso.fr)
- Site « femmes » d'Amnesty International section belge : [www.droitsdesfemmes.net](http://www.droitsdesfemmes.net)
- Sites d'organismes de promotion des droits des femmes :  
Marche mondiale des femmes en l'an 2000 : [www.FFQ.QC.CA/marche2000](http://www.FFQ.QC.CA/marche2000)  
Le monde selon les femmes : [www.mondefemmes.org](http://www.mondefemmes.org)  
Info femmes : [www.infowomen.com](http://www.infowomen.com)
- Magazine « Clara », d'actualité sur le droit des femmes : [www.clara-magazine.fr](http://www.clara-magazine.fr)
- Association Ni Putes Ni Soumises : [www.macle.net](http://www.macle.net)

La deuxième conférence sur ce thème a lieu à Windhock en mai 1998. Les délégués y font le lien entre la Plateforme d'action de Beijing et la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Un Colloque sur les femmes et le sport dans les pays méditerranéens s'est tenu à Antibes en novembre 2000. Les participants y ont rappelé le rôle du sport en matière de culture, d'éducation, d'épanouissement, d'intégration, et de santé pour les femmes.

Article de Jean-Louis Aragon, paru dans le Monde du jeudi 25 septembre 2003 - Rubrique Sports.

## Pour en finir avec l'inégalité ! Transformez votre indignation en action avec Amnesty